

Aux portes de Lyon et de l'Ouest lyonnais, la Ville de Tassin la Demi-Lune compte plus de 250 agents pour un budget annuel de 23M€, au service d'une population en constante augmentation de 24.000 habitants. Ecoles, crèches, stades et gymnases, parcs et jardins, tissu associatif, labels « ville fleurie », « ville amie des aînées », « ville où il fait bon vivre », « ville active et sportive », et ville « Terre de Jeux 2024 », toute l'action municipale est dédiée à la qualité du cadre de vie des habitants et à l'amélioration continue de son activité économique, dont la particularité de son pôle de 300 commerces de proximité. Rejoignez une équipe motivée et déterminée à donner du sens à la proximité et l'engagement public.

| FICHE DE POSTE : | | |
|--|--|--------------------------------------|
| CCAS | AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (F/H) EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE | Date de prise de poste 19/08/2023 |
| Service : Petite enfance - Crèche | | |

Missions :
Vous assurez l'accueil des parents et la prise en charge de l'enfant pendant son temps d'accueil en crèche.
Vous animez les activités contribuant au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif de la structure.

Activités en accord avec les orientations pédagogiques des crèches en lien avec les éducateurs de jeunes enfants :

- Accueillir l'enfant ainsi que sa famille et garantir des conditions nécessaires au bien-être de l'enfant (sécurité physique et affective).
- Prendre en charge les enfants en situation de handicap.
- Participer aux activités d'éveil de l'enfant.
- Assurer les soins d'hygiène de l'enfant en accord avec les règles d'hygiène et de sécurité établies.
- Accompagner l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie.
- Préparer les biberons et encadrer les enfants au cours des repas.
- Accompagner les enfants à la sieste.
- Participer aux réunions d'équipe

Activités secondaires en cas de nécessités de service :

- Effectuer le nettoyage du linge de la crèche
- Réceptionner les repas livrés en liaison froide.
- Nettoyer et désinfecter les locaux, le mobilier et les jeux de la crèche.

Compétences requises:
 Contrat d'apprentissage du diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture.
 Qualités relationnelles, sens de la communication.
 Esprit d'équipe
 Discrétion professionnelle.

Conditions d'exercice :

Lieu de travail : EAJE Clair de Lune - 1 rue de Belgique ou EAJE Gardelune – 11 rue avenue du Nord

Temps de travail : Poste à temps complet 35h00 – 25 jours de congés

Conditions de rémunération : pourcentage du Smic en fonction de l'âge et année d'apprentissage + tickets restaurants (8€) + prise en charge à hauteur de 75% du prix des abonnements transport en commun.

Pour tout renseignement, merci de contacter :

Christelle MARGAND- Responsable EAJE Clair de Lune – 06 20 89 36 76

Sophie RAMAGE – Responsable EAJE Gardelune – 06 20 89 72 15

Mélanie ANTONELLI - Responsable emploi et formation - 06 18 17 96 72

Pour candidater :

Par mail :

recrutement@villetassinlademilune.fr